

PCDR 2018-2023

PROJETS

Lot 3

projets matériels

- Commerce tremplin
- Échoppes cave Palais abbatial
- Navettes touristiques
- Aires multisports à Mirwart et à Poix
- Musée des métiers

PCDR 2018-2023

PROJETS

Lot 3

projets matériels

- Commerce tremplin

Projets du lot 3

PM-3-001

Etude de faisabilité d'un commerce-tremplin

1. Description du projet

Le projet consiste à mettre à la disposition du porteur d'un projet de nature commerciale un bâtiment aménagé afin qu'il puisse tester et développer son activité durant quelques années dans des conditions réelles et avantageuses, avant de s'installer dans ses propres locaux. Ce projet est en quelque sorte le pendant « commercial » d'un hall relais / atelier rural.

L'objectif étant que le porteur de projet s'installe durablement, un incitatif pourrait consister en un mécanisme de rétrocession partielle des loyers perçus si cette installation sur le territoire communal a lieu, sur le modèle d'un logement tremplin.

Idéalement, ce projet s'appuiera sur un partenariat avec une structure d'accompagnement à l'autocréation d'emploi (Saace) active dans la région comme *Challenge* ou *Créa-Job*.

2. Justification du projet

Le projet vise à soutenir, par la mise à disposition d'un bâtiment adapté, l'émergence d'une nouvelle activité économique et donc la création d'emplois, dans un des secteurs forts de Saint-Hubert, le commerce. Il cherche donc à lutter contre le taux de chômage élevé de la Commune.

L'objectif est aussi de renforcer l'attractivité du territoire en misant sur ce secteur.

Secondairement, le projet devra permettre d'occuper une cellule commerciale vide, au bénéfice de l'image de Saint-Hubert.

3. Lien à la stratégie du PCDR

Le projet concourt de manière évidente à l'atteinte du défi du PCDR, en créant, pour le porteur de projet et ses futurs clients, « les conditions qui donnent l'envie et les moyens de venir, de rester, de s'intégrer, de s'impliquer à Saint-Hubert ».

En particulier, il contribue lourdement à l'atteinte de l'objectif 5 (« Stimuler le développement de l'activité économique, en particulier du tourisme, et la mise à l'emploi ») et aussi de l'objectif 1 (« Renforcer l'attractivité du territoire en général et la capacité polarisatrice de la ville en particulier »).

PCDR 2018-2023

PROJETS

Lot 3

projets matériels

- Échoppes cave Palais abbatial

PM-3-002

Saint-Hubert – Etude de faisabilité d'échoppes dans les caves du Palais abbatial

1. Description du projet

Le palais abbatial présente aujourd'hui une succession de petites caves semi-enterrées non utilisées, s'étirant le long de la voie charretière qui borde le bâtiment sur son flanc nord.

Le projet vise à utiliser ces petites cellules pour y accueillir des activités de nature artisanale, de haute qualité, à l'année ou durant certaines périodes de haute fréquentation touristique (WE, vacances). Il s'agira d'y mettre en valeur le savoir-faire d'artisans, de leur permettre d'y réaliser des démonstrations et d'y vendre leur production.

Les activités accueillies pourront aussi permettre de renvoyer le visiteur vers d'autres lieux de la région et ainsi de conforter le rôle de Saint-Hubert comme ville d'appui du massif forestier et comme partenaire du GAL (thématisation de certains villages) : mise en valeur de la fabrication artisanale de papier (renvoi vers Redu), de l'art campanaire (renvoi vers Tellin), du travail du fer et des vieux métiers (renvoi vers le fourneau Saint-Michel), etc.

2. Justification du projet

Le projet vise à donner plus de consistance à Saint-Hubert dans son rôle de pôle touristique et commercial, de ville d'appui du massif forestier, de capitale européenne de la chasse et de la nature, en continuant à miser sur des activités artisanales et commerciales de qualité, pour se démarquer par exemple du commerce de masse de Libramont.

Il permet d'étoffer l'offre disponible sans entrer en concurrence avec les activités déjà présentes.

Il permet aussi de valoriser une partie aujourd'hui non utilisée d'un bâtiment symbolique, à haute valeur patrimoniale (classé, patrimoine exceptionnel de la Wallonie).

Couplé aux aménagements publics issus de la rénovation urbaine, il vise donc à donner une image qualitative forte à la Ville de Saint-Hubert.

3. Lien à la stratégie du PCDR

Le projet concourt de manière directe à l'atteinte du défi du PCDR, en créant, pour les futurs occupants des caves, leurs clients et les visiteurs de la ville, « les conditions qui donnent l'envie et les moyens de venir, de rester, de s'intégrer, de s'impliquer à Saint-Hubert ».

En particulier, il contribue fortement à l'atteinte de l'objectif 5 (« Stimuler le développement de l'activité économique, en particulier du tourisme, et la mise à l'emploi ») et aussi de l'objectif 1 (« Renforcer l'attractivité du territoire en général et la capacité polarisatrice de la ville en particulier »).

Il cherche aussi, en s'appuyant sur le palais abbatial, à « Valoriser, exploiter davantage les ressources naturelles et patrimoniales » (objectif 4).

PCDR 2018-2023

PROJETS

Lot 3

projets matériels

- Navettes touristiques

PM-3-003

Mise en place de navettes entre hauts lieux touristiques du territoire

1. Description du projet

Il s'agit d'organiser le déplacement de groupes de touristes entre différents lieux emblématiques et attractions, publics et privés, du territoire :

- Aéroport ;
- Fourneau Saint-Michel ;
- Centre-ville (Basilique, Musée Redouté) ;
- Village de Mirwart (« plus beau village de Wallonie ») ;
- Pisciculture provinciale ;
- Parc à gibier ;
- Espaces en forêt ;
- Etc.

et ce, au moyen de véhicules appropriés, selon des horaires et des combinaisons de trajets variables ou à la carte.

Une liaison sera organisée vers la gare ferroviaire de Poix pour la assurer la prise en charge de touristes arrivant par le train.

2. Justification du projet

Les justifications du projet sont multiples :

- rendre accessibles à des publics peu ou pas autonomes (PMR, personnes âgées) les diverses richesses du territoire ;
- employer au mieux les compétences de guides locaux ;
- faire vivre également tous les sites touristiques ;
- contenir la circulation automobile en certains lieux sensibles (milieu forestier) ;
- amplifier les retombées économiques du tourisme ;
- provoquer la coopération entre gestionnaires de sites et attractions (visites groupées).

Le projet sera ainsi profitable au territoire et à ses acteurs touristiques et économiques, mais aussi aux visiteurs, en particulier les moins mobiles d'entre eux.

3. Lien à la stratégie du PCDR

Le projet décrit entre pleinement en résonance avec le défi du PCDR et avec trois de ses objectifs stratégiques.

La création de navettes touristiques constitue clairement une des « conditions », évoquées par le défi, « qui donnent l'envie de venir à Saint-Hubert ». Elle contribue directement à :

- « renforcer l'attractivité du territoire » (objectif 1) ;
- « valoriser, exploiter davantage les ressources patrimoniales » (objectif 4) ;
- « stimuler le développement de l'activité économique, en particulier le tourisme, et la mise à l'emploi » (objectif 5).

PCDR 2018-2023

PROJETS

Lot 3

projets matériels

- Aires multisports à Mirwart et à Poix

PM-3-004

Mirwart et Poix – Aménagement d’une aire multisports**1. Description du projet**

Le projet consiste à doter les villages de Mirwart et de Poix d’une aire multisports, accessibles aux habitants, spécialement aux enfants.

Ces aires seront configurées suivant les recommandations et le cahier des charges type « sport de rue » émis par Infraspports, pouvoir subsidiant.⁶²

2. Justification du projet

Les villages de Mirwart et de Poix ne disposent que de peu d’infrastructures communautaires. Les aires multisports projetées seront donc un endroit de rencontre, de partage, de défoulement positif autour du sport, dans un objectif de cohésion sociale.

Ils contribueront aussi, à leur échelle, en renforçant l’attrait des villages concernés, à contrer l’érosion démographique qui y est constatée comme ailleurs dans la Commune.

En particulier, à Mirwart, l’aire multisports permettra la rencontre entre les jeunes villageois et les jeunes hébergés au sein des bâtiments provinciaux par l’ASBL « Aube »⁶³.

3. Lien à la stratégie du PCDR

Le projet contribue directement à l’atteinte du défi du PCDR, en créant les conditions donnant « *l’envie de venir, de rester, à Saint-Hubert* ».

En particulier, il contribue largement à l’atteinte de l’objectif 1 (« enforcer l’attractivité du territoire en général et la capacité polarisatrice de la ville en particulier »), avec, en corollaire, un impact sur l’objectif 3 (« Favoriser une vie associative préventive de la pauvreté et des risques d’isolement ») et l’objectif 2 (« Générer une croissance démographique durable sur l’ensemble du territoire par des mesures de court, moyen et long termes »).

⁶² Voir sur : <http://pouvoirslocaux.wallonie.be/jahia/webdav/site/dgpl/shared/Infraspports/Fiches/SportDeRue2017.pdf>

⁶³ Un nouveau service d’aide à la jeunesse au domaine provincial de Mirwart, près de Saint-hubert a vu le jour. Il s’agit de l’ASBL "Aube" qui accueille, depuis le 1^{er} septembre 2016, 58 enfants et adolescents dont les parents ne peuvent plus assurer la garde. Ce nouveau service remplace le "Domaine de Beauplateau" qui a dû fermer ses portes dernièrement pour cause de difficultés financières. La Province a voulu en toute indépendance et par ses propres moyens créer un nouveau service. Source : https://www.rtbf.be/info/regions/luxembourg/detail_mirwart-nouveaux-services-d-aide-a-la-jeunesse-au-domaine-provincial?id=9410950

PCDR 2018-2023

PROJETS

Lot 3

projets matériels

- Musée des métiers

PM-3-005

Création d'un musée des métiers et industries traditionnels

1. Description du projet

Il s'agit de retrouver, rassembler, expliquer, rendre accessibles et mettre en valeur les traces rémanentes des multiples métiers et industries qui ont prospéré sur le territoire de Saint-Hubert à diverses époques, mais qu'occulte l'éclat de l'histoire religieuse :

- Aéronautique ;
- Hydroélectricité ;
- Métallurgie ;
- Fonderie ;
- Meunerie ;
- Saboterie.

Le projet prendra diverses formes : celle d'un espace où seront réunis les objets les plus emblématiques et celle d'un parcours entre différents endroits de la commune.

2. Justification du projet

Les justifications du projet sont multiples :

- Conserver la mémoire d'un passé industriel et artisanal qui tend à s'effacer de manière accélérée ;
- Préserver des objets, des documents, des lieux, des aménagements qui risquent de disparaître ou s'abîmer faute d'intérêt ;
- Élargir la base d'attractivité du territoire, diversifier les activités de découverte, attirer un nouveau public ;
- Engager la coopération entre divers acteurs, associations.

Le projet entre en outre en résonance directe avec le volet d'action « Popularisation de la culture traditionnelle et de l'histoire locales » de la fiche culture du GAL Nov'Ardenne. Il pourra en constituer un pan concret.

3. Lien à la stratégie du PCDR

Le projet décrit entre pleinement en résonance avec le défi du PCDR et avec trois de ses objectifs stratégiques.

La création d'un musée et d'un parcours des métiers et industries traditionnels de Saint-Hubert constitue une des « conditions », évoquées par le défi, « qui donnent l'envie de venir à Saint-Hubert ». Elle contribue directement à :

- « renforcer l'attractivité du territoire » (objectif 1) ;
- « valoriser, exploiter davantage les ressources patrimoniales » (objectif 4) ;
- « stimuler le développement de l'activité économique, en particulier le tourisme, et la mise à l'emploi » (objectif 5).